



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD

n° 02/2017

ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL

portant nouvelle désignation des membres du conseil maritime
de la façade Manche Est-mer du Nord

La préfète de la région Normandie,
préfète de la Seine-Maritime
Officier de la légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite

Le préfet maritime de la Manche
et de la mer du Nord
Officier de la légion d'honneur

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article L.219-6-1 ;
- VU le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles R.133-1 et suivants ;
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 modifié relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 modifié relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 20 avril 2016 portant nouvelle composition du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 20 avril 2016 portant nouvelle désignation des membres du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord ;

Sur proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} :

Sont désignés membres du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord les personnes suivantes :

1. Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

- le préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, ou son représentant ;
- le préfet de la région Île-de-France, préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, ou son représentant ;
- le préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant ;
- le préfet de la Somme, ou son représentant ;
- le préfet du Calvados, ou son représentant ;
- le préfet de la Manche, ou son représentant ;
- le directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord, ou son représentant ;
- le président-directeur général de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, ou son représentant ;
- le directeur de l'agence française de la biodiversité, ou son représentant ;
- le directeur général du conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres, ou son représentant ;
- le directeur général de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ou son représentant ;
- le directeur général de l'agence de l'eau Artois-Picardie, ou son représentant ;
- le commandant de la zone maritime Manche – mer du Nord, ou son représentant ;
- le président du directoire du grand port maritime de Dunkerque, ou son représentant ;
- le président du directoire du grand port maritime de Rouen, ou son représentant ;
- le président du directoire du grand port maritime du Havre, ou son représentant.

2. Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- représentant le président du conseil régional des Hauts-de-France :
titulaire : Madame Natacha BOUCHART
suppléante : Madame Catherine FOURNIER
- représentant le président du conseil régional de Normandie :
titulaire : Monsieur Pierre VOGT
suppléant : Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
- représentant le président du conseil départemental du Nord :
titulaire : Monsieur Paul CHRISTOPHE
suppléante : Madame Martine ARLABOSSE
- représentant le président du conseil départemental du Pas-de-Calais :
titulaire : Monsieur Claude ALLAN
suppléante : Madame Mireille HINGREZ-CEREDA
- représentant le président du conseil départemental de la Somme :
titulaire : Madame Brigitte LHOMME
suppléant : Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- représentant le président du conseil départemental de Seine-Maritime :
titulaire : Madame Blandine LEFEBVRE
suppléant : Monsieur Alain BAZILLE
- représentant le président du conseil départemental du Calvados :
titulaire : Monsieur Cédric NOUVELOT
suppléant : Monsieur Michel FRICOUT
- représentant le président du conseil départemental de la Manche :
titulaire : Monsieur Jean LEPETIT
suppléant : Monsieur Patrice PILLET
- trois représentants des maires désignés par l'association des maires de France :
titulaires :
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
Monsieur Philippe DUCOULOMBIER
Monsieur Édouard PHILIPPE
suppléants :
Madame Dominique BAUDRY
Monsieur Jean-Michel HOULEGATTE
Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINDSBACK
- deux représentants des établissements publics de coopération intercommunale désignés par l'association des maires de France :

titulaires :

Monsieur Patrice VERGRIETE
en attente de désignation

suppléants :

Monsieur Bertrand RINGOT
Monsieur Olivier PAZ

3. Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises :

- représentant le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord – Pas-de-Calais, Picardie :
titulaire : Madame Delphine RONCIN
suppléant : Monsieur Olivier LEPRETRE
- représentant le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie :
titulaire : Monsieur Olivier BECQUET
suppléant : Monsieur Auban AL JIBOURY
- représentant le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie :
titulaire : Monsieur Daniel LEFÈVRE
suppléante : Madame Béatrice HARMEL
- représentant le comité régional de la conchyliculture de Normandie - mer du Nord :
titulaire : Monsieur Joseph COSTARD
suppléant : Monsieur Manuel SAVARY
- représentant l'association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et des cultures marines :
titulaire : Monsieur Thierry MISSONNIER
suppléant : Monsieur Julien LAMOTHE
- représentant la fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale :
titulaire : Monsieur Éric GOSSELIN
suppléant : Madame Dominique THOMAS
- représentant d'armateurs de France :
titulaire : Monsieur Gilles LANFRANCHI
suppléant : Monsieur Pascal NICOLAS
- représentant l'union nationale des armateurs à la pêche de France :
titulaire : Monsieur Marc GHIGLIA
suppléant : Monsieur François HENNUYER
- représentant l'union nationale des producteurs de granulats :
titulaire : Madame Laëtitia PAPORE
suppléant : Monsieur Amaël MACRON
- représentant les chambres de commerce et d'industrie :
titulaire : Monsieur Yves LEFEBVRE
suppléant : Monsieur Jean-Philippe LEMESLE
- représentant les chambres d'agriculture :
titulaire : Monsieur Rémi BAILHACHE
suppléant : Monsieur Sébastien WINDSOR
- représentant le syndicat des énergies renouvelables :
titulaire : Monsieur Pierre PEYSSON
suppléant : Monsieur Christophe LEBLANC
- représentant les ports normands associés :
titulaire : Monsieur Philippe DEISS
suppléant : Monsieur Nicolas LEVASSEUR
- représentant le syndicat mixte du port de Dieppe :
titulaire : Monsieur Hervé MORIN
suppléante : Madame Marie-Dominique FOUCHAULT
- représentant l'autorité portuaire du port de Calais - Boulogne sur mer :
titulaire : en attente de désignation
suppléant : en attente de désignation
- représentant la fédération nationale des industries nautiques,
titulaire : Monsieur Jean-Pierre AUGEREAU

- suppléant : Monsieur Stephan CONSTANCE*
- représentant la fédération française des ports de plaisance,
titulaire : Monsieur André WIDEHEM
suppléante: Madame Françoise NOEL
- représentant le groupement des industries de construction et activités navales,
titulaire : Monsieur François ALLAIS
suppléant : Monsieur Boris FEDOROVSKY
- représentant les pilotes maritimes :
titulaire : Madame Catherine CORNU
suppléant : Monsieur Hervé GAUDUCHEAU

4. Collège des représentants des salariés d'entreprises :

- représentants la confédération française démocratique du travail :
titulaires :
Monsieur Alexis MAHEUT
Monsieur Paul GOLAIN
suppléants :
Madame Delphine DE FRANCO
en attente de désignation
- représentants la confédération générale du travail :
titulaires :
Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE
Monsieur Camille PUJOL
suppléants :
Monsieur Hervé CAUX
en attente de désignation
- représentants force ouvrière :
titulaires :
Monsieur Jean-Pierre TERAL
Monsieur Didier TERAL
suppléants :
Monsieur Christophe ANQUETIL
en attente de désignation
- représentants la confédération française de l'encadrement - confédération générale des cadres :
titulaires :
Monsieur Régis CAVILLON
Monsieur Jean CAILLIAU
suppléants :
Madame Virginie LEROUX
Monsieur Renaud ROUSSEL
- représentants la confédération française des travailleurs chrétiens :
titulaires :
Monsieur Bruno DACHICOURT
Monsieur Gérard MONTASSINE
suppléants :
Monsieur Jean-Marie WACOGNE
Monsieur William DEVISMES

5. Collège des représentants des associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral :

- représentant l'association Robin des bois :
titulaire : Madame Nathalie GEISMAR-BONNEMAINS
suppléante: Madame Charlotte NITHART

- représentant la ligue pour la protection des oiseaux :
titulaire : Monsieur Frédéric MALVAUD
suppléant : Monsieur Pascal PROVOST
- représentant l'association France nature environnement :
titulaires :
Monsieur Michel MARIETTE
Madame Sylvie BARBIER
Monsieur Pierre-Yves BOUIS
suppléants :
Monsieur Yves MAQUINGHEN
Monsieur Claude BARBAY
Monsieur Xavier MONTAGU
- représentant l'association Surfrider :
titulaire : Madame Antidia CITORES
suppléante: Madame Marie-Amélie NEOLLIER
- représentant la fédération française de voile :
titulaire : Monsieur Paul ADAM
suppléant : Monsieur Francis LE GOFF
- représentant la fédération de chasse sous-marine passion :
titulaire : Monsieur Pierre FEUILLY
suppléant : Monsieur Vincent CAILLARD
- représentant l'union nationale des associations de navigateurs :
titulaire : Monsieur Christophe HUMILIERE
suppléant : Monsieur Lucien POIROT
- représentant la fédération française d'études et de sports sous-marins :
titulaire : Madame Ingrid RICHARD
suppléant : Monsieur Dominic BENBASSA
- représentant la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français :
titulaire : Monsieur Jean LEPIGOUCHET
suppléant : Monsieur Dominique VIARD
- représentant la fédération nationale des chasseurs :
titulaire : Monsieur Alex PION
suppléant : Monsieur Bernard FLORIN
- représentant les centres permanents d'initiatives pour l'environnement :
titulaire : Monsieur Charles BOULLAND
suppléant : Monsieur Philippe DEFURNES-ROFIDAL
- représentant les comités départementaux olympiques et sportifs :
titulaire : Monsieur Michel TIREL
suppléant : Monsieur Jean-Pierre LOUISE

Article 2 :

Les personnalités qualifiées appelées à siéger au conseil maritime de la façade sont les suivantes :

- Monsieur Xavier BRAUD, maître de conférence, Université de Rouen ;
- Monsieur Franck LEVOY, professeur des universités, Université de Caen ;
- Monsieur Grégory PINON, maître de conférence, Université du Havre ;
- Monsieur Pascal BULEON, directeur de recherche au centre national de la recherche scientifique, directeur de la maison de recherche en sciences humaines de Caen ;
- Madame Bénédicte EZVAN-ANDRE, chargée de développement, service hydrographique et océanographique de la marine.

Article 3 :

Les membres du conseil maritime de façade siègent pour une durée de 3 ans à compter du renouvellement des membres de l'instance opéré par l'arrêté inter-préfectoral du 8 juillet 2015 portant désignation des membres du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord.

Article 4 :

Toute nouvelle désignation ou modification fait l'objet d'un arrêté inter-préfectoral.

Les membres ainsi désignés siègent pour le délai restant à courir jusqu'au renouvellement complet du conseil.

Article 5 :

L'arrêté inter-préfectoral du 20 avril 2016 portant nouvelle désignation des membres du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord est abrogé.

Article 6 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie, l'adjoint au préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord pour l'action de l'État en mer, le directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Normandie.

A Rouen, le 10/01/2017

La préfète de la région Normandie,
préfète de la Seine-Maritime,



Nicole KLEIN

A Cherbourg en Cotentin, le 10/01/2017

Le préfet maritime de la Manche
et de la mer du Nord



Pascal AUSSEUR